Image not found or type unknown

Association et stage en entreprise

Par **valhory**, le **10/03/2010** à **08:38**

Bonjour,

je suis présidente d'une association, nous avons des jeunes en situation de handicap et afin de les intégrer dans la vie professionnelle ordinaire, nous souhaitons les positionner en stage en entreprise en signant des conventions bien détaillées et en règles, triple exemplaire.
notre assurance nous a dit que nous avions le droit de faire effectuer ce genre de stage en faisant une coupure d'une semaine toute les 3 semaines.De plus ces jeunes seront assurés pour ces stages.

ma question est: Avons nous le droit de placer ces jeunes en stage, sachant que nous ne sommes pas centre de formation mais simplement association?

merci d'avance de votre réponse
cordialement

Valhory

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés